

Souvigny :

Vers l'an 900, le premier duc de Bourbon y fonda un couvent de Bénédictins. L'église qui a survécu au monastère est un monument dont les caveaux renferment les tombeaux des Sires de Bourbon.

À Souvigny, se trouve également « Le Prieuré », une vieille bâtisse construite au XVII^e siècle qui abrita une importante communauté religieuse jusqu'à la Révolution.

Entre 1955 et 1960, elle fut le théâtre d'un phénomène de hantise qui reste l'un des plus troublants de l'histoire du paranormal.

Dans son livre : « Médiûms et fantômes », le professeur Robert Tocquet (Président de l'Institut Métapsychique International en 1982) reviendra en détails sur les évènements qui sont survenus dans « Le Prieuré ».



Les premières apparitions du fantôme de Souvigny



Le 6 juillet 1955, une femme (Madame V...) accompagnée de ses deux enfants emménagent dans la vieille bâtisse.

La nuit du 10 juillet alors qu'elle s'apprête à s'endormir dans « la chambre des prieurs », Madame V... distingue dans l'obscurité une silhouette qui pénètre lentement dans la pièce. Mince et de toute petite taille (à peine 1m50 d'après la description de Madame V...), cette silhouette constituée d'une vapeur floue et incertaine ressemble à un moine. Le fantôme gagne alors la cheminée pour s'y mettre à genoux et prier. Il se prosterne à trois reprises avant de quitter la chambre.

Il y eut également une autre apparition pendant la nuit du 13 au 14 juillet : le fantôme (ou plutôt le moine fantôme) se manifestera dans la même pièce, après avoir ouvert délicatement la porte. Il s'agenouillera devant la cheminée et priera après avoir imploré Dieu. Mais pour la première fois depuis le début des apparitions, le moine s'adresse directement à Madame V... : « Que faites-vous ici, pourquoi êtes-vous ici ? » Madame V... lui retourne la question. D'une voie profonde, le moine répond qu'il prie dans cette bâtisse depuis plusieurs siècles pour « effacer » les nombreux crimes qui ont été commis au nom de la religion. Il évoque ensuite la mémoire d'un prisonnier, mort de faim et de froid dans l'obscurité d'un cachot, situé à proximité du couvent. En proie à un réel sentiment de culpabilité, il ira jusqu'à demander à Madame V... de donner à boire au prisonnier.

Le fantôme de Souvigny se manifestera à maintes reprises dans « la chambre du Prieur », la bibliothèque ou le hall de la maison. Il exigera le remplacement d'une statue brisée de la Vierge (en indiquant exactement l'endroit où elle se trouve). Il invitera également Madame V... à effectuer des recherches afin de retrouver des vieux parchemins dont il ne révélera jamais la nature.

Alors que la famille semble s'être habituée aux apparitions et autres requête du moine, un nouveau fantôme va venir troubler les esprits. L'apparition a lieu le matin dans la chambre des prieurs. Un froid intense envahit la pièce, le sang de Madame V... se glace. Tétanisée par la peur, elle est incapable de faire le moindre geste ou de prononcer le moindre mot. Une silhouette s'approche... Elle est différente, plus grande, plus austère. Le fantôme semble porter la mitre et la chasuble d'un évêque. Avant de s'éclipser, d'un ton autoritaire, il exige le départ de Madame V... : « Allez-vous en, cette maison n'est pas la vôtre ! ». Ce sera la seule et unique visite du fantôme aux allures d'évêque dans le Prieuré.

Malgré cette apparition inquiétante, Madame V... ne cède pas à la peur et décide de contacter le professeur Robert Toquet, éminent spécialiste des phénomènes paranormaux. Le futur directeur de l'IMI (1982) conseille à la famille de prendre une photographie et si possible d'entrer en contact physique avec les entités en présence.

Le 26 octobre 1959, Madame V... parvient à prendre un cliché pour le moins convaincant. Cinq semaines plus tard, elle réussit cette fois, à toucher de sa main le fantôme qui au premier contact s'évapore. Dans les heures qui suivent Madame V... ressent de violentes douleurs. D'étranges marques de brûlures apparaissent sur ses mains. Elle en portera d'ailleurs les stigmates pendant plusieurs mois.

Le 27 mars 1960, dans une dernière apparition, le moine fantôme du Prieuré supplie Madame V... de l'aider à retrouver la paix : « J'ai laissé martyriser et mourir un homme. J'ai eu les mains coupées et j'ai été jeté dans une fosse commune avec d'autres religieux, entre l'église et le prieuré. Je vous en prie, faites sur moi de grands signes de croix, aspergez-moi d'eau bénite. » Madame V... s'exécute en respectant la volonté du moine qui dans un dernier souffle, disparaît Définitivement.

Les apparitions des fantômes de Souvigny furent recensées pendant cinq ans. Aucun des précédents propriétaires ne signala leur présence. Pourquoi ne se sont-ils pas manifestés plus tôt ? La question reste aujourd'hui encore sans réponse.